

CTL du 12/04/2018

## DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président

Dans l'attente des conclusions de la mission CAP 22, le personnel de la DGFIP s'est mobilisé par la grève le 22 mars dernier et se prépare à de nouvelles actions.

Les agents ont parfaitement compris qu'encre une fois, leurs conditions de travail allaient se dégrader.

Il s'agit là de leur quotidien, et leur santé étant en jeu, leur mobilisation est d'autant plus légitime.

En effet, si nous perdons des missions, les emplois inhérents à celles-ci seront supprimés à la DGFIP.

Dès lors, il y a fort à parier, que les agents qui resteront avec les missions conservées ne seront pas assez nombreux au regard des charges de travail.

Si les réformes annoncées sont floues et anxiogènes, nous avons une seule certitude, la charge de travail par agent va encore augmenter.

La politique dogmatique des suppressions d'emplois à la DGFIP, ne permet pas de trouver le bon point d'équilibre, qui concilie l'exercice satisfaisant des missions avec la santé des agents.

On nous prépare une administration exclusivement numérique.

Nous voulons bien entendre que la DGFIP soit jugée un peu en retard aux yeux de certains, et qu'il faille encore la moderniser un peu plus, mais pour autant il ne faut pas nier la nécessité d'une proximité entre les agents de la DGFIP et les contribuables, usagers du service public.

Notre combat se veut humaniste.

Nous voulons des agents de la DGFIP en bonne santé.

Nous voulons aussi que nos usagers bénéficient d'un service public à visage humain.

Les agents publics font vivre la république.

Avec FO, ils défendront avec détermination le service public.